

Votre dossier a été saisi et/ou validé par le service scolarité de l'UBS.

Vous devez ajouter les pièces justificatives éventuelles manquantes pour vérification de vos données personnelles et votre photo d'identité pour édition de la carte d'étudiant.

Munissez-vous de votre numéro UBS et connectez-vous à <https://monsesame.univ-ubs.fr/>

**1- Créer votre mot de passer pour accéder à l'ENT**

Votre identité numérique est activée **environ 20 mn après** le paiement des droits d'inscription.

Suite à votre inscription, vous serez automatiquement redirigé-e vers le logiciel de création de votre mot de passe pour accéder à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'UBS. C'est sur l'ENT que vous devez ensuite déposer vos pièces justificatives.

Vous devez donc créer votre mot de passe avant de pouvoir accéder à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'UBS.

Voici le lien vers le logiciel de création de mot de passe : <https://monsesame.univ-ubs.fr/Sesam/app/>

Cliquez au centre de l'image pour ouvrir l'application :



**1** Indiquez votre IDENTIFIANT : Il s'agit du n° étudiant obtenu précédemment en veillant à **remplacer le 1<sup>er</sup> chiffre par la lettre « e »**. (e+7chiffres)

**Attention !** Remplacez le « 2 » par « e » et ne l'ajoutez pas avant le numéro !  
Exemple : n° étudiant 22501234 devient l'identifiant e2501234

**2** Renseignez votre adresse mail personnelle, (celle que vous avez indiquée lors de votre inscription en ligne)

**3 4** Recopiez les caractères de l'image et validez. Vous allez recevoir un mail vous invitant à créer votre mot de passe.

→ → → **Identification**

## Bienvenue dans l'application SESAME

Ce service vous permet de définir  
votre mot de passe de connexion

### AVERTISSEMENT

À la validation de ce formulaire,  
un e-mail sera envoyé à l'adresse  
personnelle enregistrée lors de  
votre inscription.



Un e-mail vous a été envoyé à l'adresse personnelle  
renseignée lors de votre inscription

**Note : Si vous n'avez pas reçu d'e-mail dans votre boîte de réception, pensez à  
vérifier le dossier des spams/indésirables de votre messagerie**

Consultez votre boîte mail personnelle et suivez le lien fourni.

Demande de définition du mot de passe



De : noreply@univ-ubs.fr

A :

Aujourd'hui, à 10:46 (il y a 4 minutes)  
5 KΩ

Bonjour,



Ce mail vous a été envoyé parce que vous suivez la procédure pour vous enregistrer dans le Système d'information de l'UBS ou pour modifier votre mot de passe actuel.

Pour poursuivre veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

• <https://monsesame.univ-ubs.fr/Sesam/app/enregistrement/>

• Avertissement : Ce lien est valide 4h après l'envoi du mail. Passé ce délai vous devez recommencer la procédure depuis le début.

Assistance : <https://17017.univ-ubs.fr>

La Direction des Systèmes d'Information

Attention, le lien demeure actif durant 4h.

→ → → **définition  
du mot de passe**

**Vous allez choisir un nouveau mot de  
passe. Pour vous guider dans ce choix,  
souvenez-vous que :**

- Votre mot de passe doit avoir  
une longueur d'au moins 14 caractères
- Il doit mélanger des lettres minuscules,  
des capitales, des chiffres, et d'autres  
caractères accessibles au clavier
- Ce n'est pas un mot ou un nom  
figurant dans un dictionnaire
- Il ne doit pas être facile à deviner  
pour une autre personne



Cliquez ici pour ouvrir

Choisissez votre mot de passe en suivant les instructions.

Université Bretagne Sud  
**ubs: mon sesame**

définition du mot de passe

**Vous allez choisir un nouveau mot de passe. Pour vous guider dans ce choix, souvenez-vous que :**

- Votre mot de passe doit avoir une longueur d'au moins 14 caractères
- Il doit mélanger des lettres minuscules, des capitales, des chiffres, et d'autres caractères accessibles au clavier
- Ce n'est pas un mot ou un nom figurant dans un dictionnaire
- Il ne doit pas être facile à deviner pour une autre personne

Nouveau mot de passe

Robustesse du mot de passe

- ✓ Au moins 14 caractères
- ✓ Au moins 1 minuscule
- ✓ Au moins 1 capitale
- ✓ Au moins 1 chiffre
- ✓ Au moins 1 symbole
- ✓ Satisfaisante

Retapez votre nouveau mot de passe

valider

Une fois le mot de passe défini et enregistré, la procédure est terminée.

Université Bretagne Sud  
**ubs: mon sesame**

définition du mot de passe

**Vous allez choisir un nouveau mot de passe. Pour vous guider dans ce choix, souvenez-vous que :**

- Votre mot de passe doit avoir une longueur d'au moins 14 caractères
- Il doit mélanger des lettres minuscules, des capitales, des chiffres, et d'autres caractères accessibles au clavier
- Ce n'est pas un mot ou un nom figurant dans un dictionnaire
- Il ne doit pas être facile à deviner pour une autre personne

Procédure terminée avec succès !

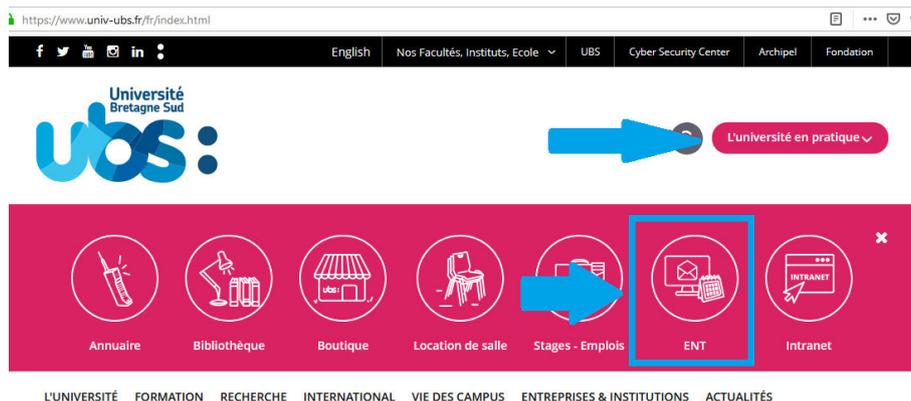
Vous êtes maintenant enregistré(e) dans le Système Informatique de l'UBS.

Vous pouvez accéder à votre ENT.

## 2- Accéder à l'ENT pour déposer vos pièces justificatives

Connectez-vous à votre Environnement Numérique de Travail (ENT) à partir du le site internet de l'UBS : <https://www.univ-ubs.fr>

Cliquez sur l'énoncé rose en haut à droite de l'écran « L'Université en pratique » puis sur ENT dans le bandeau qui s'affiche :



Dans la page suivante, cliquez sur « s'identifier »



Présentation et services

Saisissez votre identifiant (= n° étudiant avec un e à la place du 1<sup>er</sup> chiffre) et le mot de passe que vous venez de créer à l'étape 2.

The image shows a login form titled 'Service Central d'Authentification (CAS)'. At the top left is the 'ubs:' logo. Below it, the text 'Entrez votre identifiant et votre mot de passe.' is followed by 'Identifiant : \*' and a text input field containing 'e2501234'. Below that is 'Mot de passe : \*' and a password input field with a visibility toggle icon. A blue button labeled 'SE CONNECTER' is below the fields. At the bottom, there is a small disclaimer: 'Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.'

Puis dans l'onglet « Scolarité », choisissez l'entrée « Pièces justificatives » :



Liste des pièces à déposer sur ce site :

- Pièce d'identité (carte d'identité recto verso ou passeport)
- Relevé de notes du Baccalauréat
- Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- Attestation d'accomplissement de la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou attestation de recensement
- Photo d'identité **au format .jpeg ou .jpg obligatoirement** (elle sera utilisée pour éditer votre carte d'étudiant)

(\*) documents à télécharger sur la page internet de l'UBS dédiée à l'inscription <https://www.univ-ubs.fr/fr/formation-initiale-continue/formation-initiale/s-inscrire.html>

Les formats de fichiers autorisés sont .jpeg, .jpg ou .pdf.

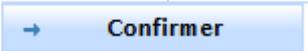
**Seule la photo d'identité doit impérativement être déposée au format « .jpeg ou .jpg ».**

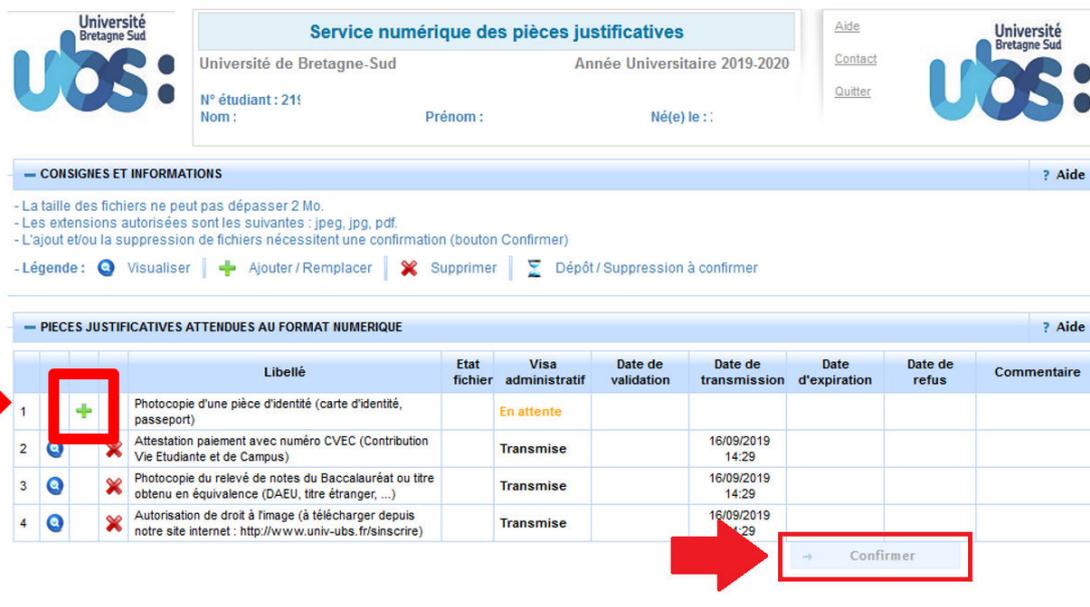
La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 2Mo.



Merci de scanner les pièces dans le sens de la lecture !

Pour déposer la pièce, cliquez sur **+** à côté du numéro de la pièce. Après le dépôt de tous vos documents,

**n'oubliez pas de cliquer sur**  **en bas de l'écran.**



	Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport)		En attente					
2	Attestation paiement avec numéro CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)		Transmise		16/09/2019 14:29			
3	Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou titre obtenu en équivalence (DAEU, titre étranger, ...)		Transmise		16/09/2019 14:29			
4	Autorisation de droit à l'image (à télécharger depuis notre site internet : <a href="http://www.univ-ubs.fr/sinscrire">http://www.univ-ubs.fr/sinscrire</a> )		Transmise		16/09/2019 14:29			

★ La date d'expiration est la date de fin de validité de votre document (jour précédant vos 18 ans pour l'autorisation parentale d'inscription ou date de fin de validité de votre pièce d'identité). Si votre pièce d'identité est périmée, signalez-le par mail à [solen.hellegouarch@univ-ubs.fr](mailto:solen.hellegouarch@univ-ubs.fr) en joignant la copie de la pièce.

Votre inscription est désormais terminée.

Le service de la scolarité centrale procédera à la vérification de vos documents transmis et éditera votre carte d'étudiant. Cette carte sera adressée au service scolarité de l'IFPS qui vous la remettra.

Pour tout problème lors de cette procédure, vous pouvez joindre

Solen HELLEGOUARCH : 02 61 68 05 90 ou [solen.hellegouarch@univ-ubs.fr](mailto:solen.hellegouarch@univ-ubs.fr)

ou la plateforme SOS inscriptions, par mail à [sos.inscriptions@listes.univ-ubs.fr](mailto:sos.inscriptions@listes.univ-ubs.fr) ou téléphone : 02 61 68 05 89 du 1<sup>er</sup> au 18 juillet puis du 21 au 29 août (9h à 12h et 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi)

**Nous vous souhaitons la bienvenue à l'Université Bretagne Sud !**